



Direction des Ressources Humaines
Bureau de l'Insertion Professionnelle

FICHE CONTACTS-CONTRAT

Fiche à compléter par le CFA de l'apprenti·e recruté·e par la Ville de Paris

Co-rédaction des contrats d'apprentissage

Dans une optique de fiabilisation des informations et de fluidification des échanges, la Ville de Paris fait évoluer son processus de contractualisation en basculant la rédaction et la signature des contrats sur la **plateforme CELIA**.

Une fois le contrat initié par la Ville de Paris, il reviendra au CFA de compléter les rubriques suivantes :

- **L'APPRENTI(E)** : compléter les informations manquantes
- **LA FORMATION**
- **LE CONTRAT** : en dehors de la rémunération qui sera renseignée par la Ville de Paris

Une fois le contrat entièrement complété, une demande de signature sera transmise **par la Ville de Paris** simultanément aux trois parties (CFA, apprenti·e, employeur) aux adresses e-mails renseignées dans les rubriques correspondantes.

Le lien de signature sera transmis depuis l'adresse suivante : **Yousign pour Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)** <notifications@yousign.app>.

Il reviendra alors aux signataires de cliquer sur "Accéder au document" et de signer numériquement le contrat. Aucune installation d'application ne sera nécessaire.

A noter qu'en cas de modification du contrat par l'une des parties, la procédure de signature sera annulée et sera relancée par la Ville de Paris une fois les modifications apportées.

Apprenti·e recruté·e par la Ville de Paris

Nom :

Prénom :

Rédacteur·trice du contrat au sein du CFA

Nom :

Prénom :

Adresse mail – privilégiez une adresse mail générique pour le CFA :

Numéro de téléphone :



Direction des Ressources Humaines
Bureau de l'Insertion Professionnelle

Signataire du contrat pour le CFA

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Référent·e handicap du CFA

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :